

L'hon. M. WALKER: C'est la Société centrale d'hypothèques et de logement qui consent les prêts. Naturellement, tous les prêts sont faits par l'entremise de cette société qui agit comme agence de la couronne.

Le sénateur MACDONALD: Le gouvernement fournit-il cet argent à l'agence de la couronne?

L'hon. M. WALKER: En effet, et dans le présent cas, il augmente de 25 millions à 50 millions de dollars le montant qui peut être employé afin d'aider au réaménagement urbain.

Le sénateur MACDONALD: Dès que ce bill entrera en vigueur, un montant additionnel de 25 millions de dollars sera-t-il transféré à la Société centrale d'hypothèques et de logement?

L'hon. M. WALKER: Heureusement non. Il est transféré seulement au fur et à mesure que nous en avons besoin. Mais ceci augmente les pouvoirs que possède la Société d'emprunter du Fonds du revenu consolidé, et nous empruntons seulement lorsque nous avons besoin d'argent.

Le sénateur CROLL: En ce qui concerne la prolongation, jusqu'à 35 ans, du délai imparti pour le remboursement des prêts, j'ai cru comprendre qu'un fort pourcentage d'anciennes hypothèques avaient été payées avant l'expiration des délais. Est-ce exact?

L'hon. M. WALKER: Vous avez raison. Cet argent retourne au Fonds du revenu consolidé.

Le sénateur CROLL: Ce n'est pas ce que je veux dire. Je ne crois pas que vous vous en tireriez si vous conserviez ces fonds; de toute façon, quelqu'un vous les prendrait.

L'hon. M. WALKER: Vous croyez que c'est un fonds renouvelable?

Le sénateur CROLL: Non, je veux dire que certaines gens remboursent leurs hypothèques avant l'expiration des délais.

L'hon. M. WALKER: Oui.

Le sénateur CROLL: Voilà où je veux en venir. Dans quelle mesure cette pratique existe-t-elle? Vous avez prolongé les délais de cinq années, et l'on a prétendu notamment que les maisons tomberont en ruines avant qu'elles n'aient été payées. Je ne suis pas de cet avis; cependant, quel est le pourcentage des hypothèques remboursées avant l'échéance?

Le PRÉSIDENT: M. Stewart Bates, le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pourrait peut-être répondre à cette question.

M. BATES: Je ne crois pas que nous ayons ici même la statistique relative à ce sujet. Les hypothèques canadiennes sont remboursées dans une moyenne d'environ 15 ans, mais je n'ai pas avec moi la proportion de celles qui sont payées avant échéance. Cependant, au cours des dernières années, les hypothèques ont été remboursées dans une moyenne d'environ 15 années. Comme les honorables sénateurs le savent, un propriétaire peut acquitter à l'avance, après trois ans, un emprunt hypothécaire contracté aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, et après cinq ans, un emprunt contracté d'une société ordinaire, sans avoir à payer de pénalité.

Le sénateur KINLEY: Monsieur le président, cette mesure législative ne constitue-t-elle pas uniquement une prolongation de crédit, car en somme, pour parler communément, la Société endosse les billets des banques et des compagnies de prêts. Ces institutions fournissent l'argent, et ces prêts sont garantis contre toute perte. La chose est aussi simple que cela, n'est-ce pas?

L'hon. M. WALKER: C'est à moi que vous posez cette question, sénateur Kinley?

Le sénateur KINLEY: Je la pose au président.

Le PRÉSIDENT: Monsieur le ministre?